



Même à la loupe, difficile d'y voir plus clair !

Compte rendu CGT du CSE du 15 juin

Situation économique et financière de l'entreprise : ce qu'en disent les experts de Syndex

Depuis 2019, le rapport des experts du cabinet Syndex, mandatés par le CSE, montre que la diffusion payée est en constante baisse. Comparée au reste de la PQR, cette courbe descendante est cependant moindre à Ouest France. Plus inquiétant, l'audience du site fléchit également, malgré tous les efforts consentis pour le *web first*. « **Nous n'avons pas réussi à tenir nos objectifs en 2022** », admet Louis Échelard.

La performance de l'entreprise est devenue difficile à cerner. Quant à savoir ce qui est le plus rentable entre le numérique (web) et le papier (print), la vision est de plus en plus brouillée. **Vos élus précisent que toutes les charges sont présentées dans les comptes du journal papier et non réparties sur le numérique. Ça semble logique d'être dans le flou au moment d'expertiser les comptes !**

« **Actuellement, la lecture des comptes ne permet pas d'appréhender une vue d'ensemble de nos revenus. Nous avons à progresser là-dessus** », a précisé le président du CSE. De nouveaux outils devront être mis en place pour une meilleure analyse des commissaires aux comptes et des experts. Malgré tout, la direction, rassure : « **Nous arrivons à y voir clair** ». **La CGT ne manquera pas de le rappeler, même si tout le monde sait que le journal papier reste un socle solide pour la santé de l'entreprise. 80 % des rentrées financières du journal !**

Certains commerciaux nous ont appris qu'ils auraient été incités à vendre des abonnements numériques, plutôt que du print... On s'interroge : quelle est la stratégie ? Quoi qu'il en soit, la direction met tous ses espoirs dans les rencontres « journal de Demain ». À la suite des premiers échanges, cette dernière a décidé de mener une enquête qualitative, à l'automne, auprès d'un panel de 4 000 personnes (2 000 abonnés et 2 000 non abonnés). **Un retour du terrain visiblement indispensable...**

Dans leur rapport toujours, les experts pointent également le libre accès aux contenus numériques pour les 15-25 ans, avec le risque de voir s'échapper les codes d'accès, sans compensation financière. **« C'était une promotion en direction des étudiants de Rennes 1 pour que les jeunes ne perdent pas le lien avec le journal »,** justifie Philippe Toutlemonde. **Pour vos élus CGT, ce sont des choix qui restent discutables.**

Financièrement, **« on ne pourra pas se permettre ce niveau de dégradé pendant plusieurs années, a asséné Louis Échelard. Il nous faudra trouver d'autres revenus, si on veut garder le prix le plus bas. »** En référence à l'inflation, la direction affirme vouloir le maintien du prix du journal. Ce qui d'après les experts, n'empêchera pas une augmentation en 2024, pour revenir à l'équilibre. Concernant la publicité, le chiffre d'affaires est en retrait côté web, contrairement au print ! **Un retour aux sources pour les annonceurs...**

« Si la situation ne s'améliorait pas, il faudrait envisager l'intervention de l'actionnaire », ce sont également les mots du président du CSE, faisant référence à Sipa, groupe redevable à Ouest-France. **Soit dit au passage plus de 20 millions d'euros !** Car l'objectif est bien de garantir l'indépendance éditoriale et économique de l'entreprise. **En faisant fi des augmentations générales de salaires ? Nous espérons bien que non. La négociation annuelle obligatoire (NAO) est enfin ouverte...**

Du côté du Pôle magazine, 2023 est une année ambitieuse : + 25 %. Nous sommes en juin et il va falloir attendre le bilan qui sera fait autour de ce pôle au comité de groupe du 20 juin, impossible d'en avoir une idée avant le prochain CSE (début juillet).

Émergence de l'intelligence artificielle...

« Les enjeux sont majeurs, les opportunités formidables et les dangers exceptionnels, a indiqué Louis Échelard. Aujourd'hui, c'est un monde nouveau qui s'ouvre [...]. Il faut poser quelques repères de nature conservatoire assez vite, car nous entrons dans une période de réflexion, qui va être très longue. Il ne faut pas avoir peur de tout ça, ce sont des technologies qui doivent être domestiquées et rester sous contrôle de l'être humain. Nous nous rapprochons de chercheurs qui ont des connaissances, et en plus, qui ont besoin de nous pour les améliorer. Ils ont besoin de données réelles et aimeraient pouvoir disposer des contenus que nous avons accumulés depuis 1989 : nous avons 90 millions de contenus (photos, articles, publicités) dans nos bases de données... » Cette IA sera également aux mains d'acteurs **« mal intentionnés » ... La vigilance est déjà de rigueur. Et, vos élus CGT pensent que cette vigilance devrait également concerner les services administratifs, de la comptabilité aux responsables de recrutement.**

Le DOF serait-il en « danger » ? Quel est son seuil de rentabilité ?

Ce sont les questions que nous avons posées. **« Il est rentable aujourd'hui »,** nous a-t-on confirmé. Il y a donc de la réserve concernant son seuil de rentabilité. Sauf que, dans son calcul, la direction n'intègre pas le personnel de la rédaction par exemple, seulement les services dédiés. Avec un tirage sur deux sites et deux rotatives contre trois auparavant.

En revanche, le test « Dimanche en boîte », mené dans la Sarthe (deux communes) et la Loire-Atlantique (quatre communes), c'est-à-dire l'édition dominicale déposée dans une « boîte » accessible aux abonnés, n'est pas concluant. **« On garde ce mode de distribution pour une commune seulement en 44 (Jans) »,** a précisé Philippe Toutlemonde. Une prime aux porteurs distribuant le

journal ce jour-là est en test également. Ce budget sera pris sur les aides au portage octroyées par l'État aux entreprises éditrices, elles s'élèvent à 3 millions d'euros en 2023 pour *Ouest-France*. **« On s'assure juste que les dépositaires aient les moyens d'assurer le portage. »** L'objectif en cours est de baisser considérablement le taux de DOF non distribués le dimanche, par manque de porteurs : **« On va finir par trouver une solution »**, affirme Philippe Toutlemonde. **Qui sait, un meilleur salaire... ?**

Dettes de congés : va-t-on enfin savoir ce que chacun devrait à l'entreprise ?

Le sujet est sensible, de nombreux salariés ayant découvert qu'ils seraient redevables d'une dette de congés payés... depuis 2018. À cette date, la direction a décidé d'aligner les exercices de travail (calculée ensuite pour tous du 1^{er} septembre au 31 août de l'année suivante), faisant suite à un accord de 2017, **accord non signé par la CGT, mais pour lequel nous avons obtenu que personne ne paie une dette dans l'immédiat.**

Depuis trois mois, vos élus demandent davantage de clarté et surtout, un décompte individuel joint au bulletin de salaire. Promis d'abord pour février, ce courrier devrait enfin nous parvenir avant l'été. **« En aucun cas, les salariés ne sont obligés de « rembourser » immédiatement lesdits jours. On peut attendre jusqu'à la liquidation de la retraite ». À vos calculettes !**

Travaux à La Chevrolière

Les élus ont interrogé la direction sur l'avancement du chantier. Selon la direction, à ce jour il n'y a ni retard sur l'installation de la machine, ni augmentation de budget concernant le bâtiment. Elle annonce même la mise en route de la nouvelle rotative en septembre, avec une montée en puissance et un test de production en novembre. Le démarrage final est prévu avec un nouveau plan de tirage, pour décembre. **À ce jour, ce dernier n'a pas été présenté aux élus. « En cas de problème, la rotative Nohab 7 serait utilisée en secours. » Les élus CGT ont alerté la direction : « Nous ne voulons pas revivre le démarrage catastrophique de 2011, avec des retards énormes de fin de production, avec les problèmes techniques inhérents à cette décision. La distribution du journal en a pâti. Ce serait mal venu dans la conjoncture actuelle. »**

Prenez soin de vous. Vos délégués CGT

Pour nous contacter : ouestmedias-com-cgt@ouest-france.fr

[Notre page Facebook](#)